

A. 124



**GROUPE
ÉCOLOGISTE
DE PARIS**

Conseil de Paris du 4 au 7 juillet 2023

Amendement relatif à la création d'un groupe de travail sur les rats bruns

Rattaché à la 2023 PEC 1 relative à la condition animale à Paris

**Déposé par Douchka MARKOVIC, Corine FAUGERON, Fatoumata KONÉ et les élu·e·s
du Groupe Les Écologistes**

Exposé des motifs

Depuis 2021, la Ville de Paris participe au projet d'étude interdisciplinaire Armaguedon. Porté par le Muséum national d'histoire naturelle et en collaboration avec l'Institut Pasteur, Vetagro Sup et Sorbonne Université, ce programme interdisciplinaire vise à étudier les populations de rats bruns parisiens afin d'en connaître la biologie et l'écologie, de comprendre les éventuels risques de transmission de maladies et d'infections, de lutter contre les préjugés et de réfléchir à une meilleure cohabitation entre surmulots et humains.

Dans la complémentarité de ce projet, la création d'un groupe de travail sur la gestion des populations de rats bruns a été annoncée en Conseil de Paris de juin 2023.

Nous proposons ici d'inscrire dans cette délibération la création de ce groupe de travail. Il conviendra de l'organiser de manière transversale, entre enjeux de santé publique, de gestion de la propreté et des déchets, d'habitat public et de condition animale.

Aussi, sur proposition de Douchka MARKOVIC, Corine FAUGERON, Fatoumata KONÉ et des élu·e·s du Groupe Les Écologistes, la délibération 2023 PEC 1 est ainsi amendée :

A l'article 3, l'attendu suivant est ajouté :

"La Ville de Paris met en place un groupe de travail transversal comprenant tous les adjoint·e·s et services, ainsi que les associations et expert·e·s scientifiques concerné·e·s par la gestion des populations de rats bruns."